



CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2018 – 20h00 COMPTE-RENDU

ORDRE DU JOUR

- FINANCES : Préparation du budget 2018
- PERSONNEL : Remboursement des frais kilométriques de Véronique MADELIN
- PERSONNEL : Mise en place du dispositif « Argent de poche »
- COMMUNICATION : Choix du contrat de maintenance pour le panneau lumineux
- ROULIERE : Approbation du CRAC 2017
- VOIRIE : Adhésion au groupement de commandes pour les gros travaux de voirie
- VOIRIE : Adhésion au groupement de commandes pour les travaux de réparation de voirie
- Question et informations diverses
 - CCALS : Avenir de la compétence Périscolaire

Présents : Laïd AOUDJ, Régine BRICHET, Monique CHANET, Céline FOURREAU, Claire GAUDRON, Marie GAUTREAU, David LAGLEYZE, Jacques LEBRUN, Marie-Madeleine PARENTEAU, Véronique PICHEREAU, Sébastien PERROTIN, Delphine RIPOCHE, Anne ROMÉ, Henri SAULGRAIN, Nathalie TURCAS

Excusés : Frédéric LEBRUN (pouvoir à Jacques LEBRUN), Emmanuel NOZAY (pouvoir à David LAGLEYZE), Robert MARION (pouvoir à Marie-Madeleine PARENTEAU)

Absent : Cédric TECHER

<i>Relevé synthétique des sujets à traiter</i>	<i>Décisions</i>
<ul style="list-style-type: none">• Pouvoirs accordés par les conseillers excusés• Approbation du compte-rendu précédent• Désignation du secrétaire de séance <p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR</p> <p>1) FINANCES : Préparation du budget 2018 (JG-JL)</p> <ul style="list-style-type: none">○ Présentation du compte administratif 2017 et de la proposition de budget 2018<ul style="list-style-type: none">■ Analyse des dépenses de fonctionnement■ Analyse des recettes de fonctionnement■ Analyse des dépenses d'investissement■ Analyse des recettes d'investissement	<ul style="list-style-type: none">○ Voir ci-dessus○ Approuvé à l'unanimité○ David LAGLEYZE est désigné secrétaire de séance <ul style="list-style-type: none">○ Évolution du remboursement du capital des emprunts entre 2014 et 2015 à repreciser.○ Montant d'achat des 16 Cahiers du Baugeois à recalculer (104 €)○ Prévoir formations PSC1 au 6184.○ Remboursement des frais de scolarité des autres communes à repreciser.

○ Point sur le versement des subventions aux associations

○ Point sur la fiscalité

- Exonération de la taxe d'habitation (sujet à préciser ultérieurement) :
 - Principe : 80% des actuels contribuables seront exonérés d'ici 2020
 - Dégrèvement en plusieurs phases :
 - 2018 : 30%
 - 2019 : 65%
 - 2020 : 100%
- L'État prendra en charge le dégrèvement au regard des bases et taux effectifs en 2017

○ Point sur les propositions d'investissements à inscrire au budget 2018 et ceux à reporter

● Point sur l'Association de Sauvegarde de l'Espace Rural (ASER) :

- L'association réalise des portraits de paysans du territoire.
- L'association demande 0,50€ par habitant, soit 771€.
- L'avis du conseil est partagé sur l'attribution d'une subvention.
- 3 votes contre une participation
- Accord pour la subvention minimum de 300 €

● Bases fiscales :

- Bases inférieures à la moyenne pour toutes les taxes, notamment sur le foncier bâti et non bâti.
- Valeurs agricoles et surface faibles à Étriché.

● Taux :

- Écarts importants au niveau du foncier bâti et du foncier non bâti.
- Hormis Tiercé Et Juvardeil, les autres communes aux alentours ont des taux inférieurs.

● Exonération de la TH :

- Les contribuables vont continuer à payer la TH contre un remboursement de l'Etat.
- Ce remboursement sera figé aux taux 2017.
- En cas d'augmentation des taux c'est le contribuable qui la supportera.

○ Voir diaporama

○ Accord de principe pour l'inscription des trottoirs au budget 2019.

○ Projet de ralentisseur rue de la Mairie retiré et à réétudier de manière globale pour sécuriser le village.

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Coût de la pose du carrelage dans les toilettes à repréciser. ○ Questionnement autour de l'utilité d'un 2^e bar ○ Aménagement de loges : à valider par la commission de sécurité afin de voir si le projet est réalisable
<p>2) <u>PERSONNEL : Remboursement des frais kilométriques de Véronique MADELIN (RB)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Véronique assure la mission de portage de repas à domicile en l'absence de Laura. ○ L'année précédente, la Trésorerie a réclamé une délibération pour justifier les remboursements de Laura. Il en est de même pour Véronique. <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour permettre le remboursement des frais kilométriques de Véronique MADELIN.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Adopté à l'unanimité
<p>3) <u>PERSONNEL : Mise en place du dispositif « Argent de poche »</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Report du point à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 9 avril 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accord de la Trésorerie pour l'instant ○ 5 jeunes se sont inscrits pour juillet
<p>4) <u>COMMUNICATION : Choix du contrat de maintenance pour le panneau lumineux (LA)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Un contrat de maintenance sera nécessaire pour le panneau lumineux à compter du 14/02/2019 car l'appareil sera en fin de garantie. ○ Deux contrats nous sont proposés : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrat « Sécurité » (861,50 €/an) avec maintenance curative mais sans maintenance préventive ▪ Contrat « Sérénité » (1361,50 €/an) avec maintenances préventives et curatives ○ Jacques et Laïd ont rencontré des représentants de Lumiplan lors du congrès des maires. ○ Le bureau s'est positionné favorablement pour le contrat « Sécurité ». 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Adopté à l'unanimité

<p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour choisir un contrat de maintenance pour le panneau lumineux.</i></p>	
<p>5) <u>ROULIERE : Approbation du CRAC 2017 (DR)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Voir document joint ○ Compte-rendu d'Activités à la Collectivité (CRAC) : bilan de l'opération de la Roulière actualisé au 30/06/2017 <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour approuver le CRAC 2017.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Résultats qui, l'année dernière, n'étaient pas très satisfaisants. Ce qui a justifié la prévision d'une avance de 30 000 €. ○ Compte-tenu de la nouvelle situation, cette avance n'a pas été versée en 2017 et n'est pas prévue pour 2018. ○ Nombreuses actions de communication mises en œuvre : portes ouvertes le samedi 8 septembre 2018 ○ Adopté à l'unanimité
<p>6) <u>VOIRIE : Adhésion aux groupements de commandes de la CCALS (JL)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Auparavant, un seul groupement de commandes pour les fournitures et travaux de voirie rassemblait les collectivités de l'ex-CCLS. ○ Désormais et du fait de l'agrandissement du territoire intercommunal, de nouvelles communes souhaitent participer au groupement. ○ Celui-ci est divisé en 2 groupements distincts pour : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les gros travaux de voirie ▪ Les réparations de chaussées (point à temps et enrobés projetés) ○ Les deux groupements sont constitués pour une durée d'un an. 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Adopté à l'unanimité
<p><u>Questions et informations diverses :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ <u>CCALS : Avenir de la compétence Périscolaire (MG)</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Suite au conseil communautaire du 15 février, la CCALS sollicite l'avis des communes membres sur l'avenir de la compétence Périscolaire ▪ Deux options se présentent : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le maintien de la compétence à la CCALS ▪ Le transfert de la compétence aux communes membres 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avis des adjoints de maintenir la compétence à la CCALS. ○ Cet avis est en cohérence avec la décision prise il y a un an lors de la fusion et compte-tenu des charges de gestion induites par la prise de compétence.

<ul style="list-style-type: none"> ○ <u>Actualités :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Vestiaires ▪ Grange ▪ Boulangerie ○ <u>Journée Citoyenne</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maintien de la compétence à la CCALS adopté à l'unanimité. ○ <u>Boulangerie :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 candidats ont été reçus ▪ 2 boulangers locaux s'intéressent au projet.
--	---

Prochaines Réunions :

- 26/03/2018 à 19h30 : Réunion d'Adjoints
- 09/04/2018 à 20h30 : Conseil Municipal (pot à 20h00)
- 23/04/2018 à 19h30 : Réunion d'Adjoints
- 14/05/2018 à 20h30 : Conseil Municipal (pot à 20h00)